



ASIE/PAKISTAN - Ecole incendiée à Lahore : le blasphème « fait perdre la tête » aux musulmans pakistanais

Lahore (Agence Fides) – « Il est vraiment choquant que la Farooqi Girls High School de Lahore ait été entièrement incendiée parce qu'une enseignante avait été accusée de blasphème. Il ne devrait être permis à personne de se faire justice par lui-même » : c'est ce que déclare à l'Agence Fides le Père James Channan, OP, Directeur du Peace Centre de Lahore, très fortement engagé dans le domaine du dialogue interreligieux, commentant l'incendie d'une école à Lahore, incendie qui a été allumé par une foule d'extrémistes le 2 novembre. Le Père Channan poursuit : « L'école avait 34 ans. Elle a été instituée par un musulman pour éduquer les jeunes filles, surtout musulmanes. Actuellement, elle comptait plus de 8.000 inscrites, désormais privées d'instruction. Un tel type de violence et de vandalisme démontre la facilité avec laquelle les musulmans pakistanais peuvent se laisser aller à des actes de violence au nom de la religion pour des questions de blasphème à l'encontre du prophète ». Sur la base des seules accusations et rumeurs non vérifiées, « de nombreux musulmans pakistanais perdent leur caractère voire même le sens du raisonnement et deviennent violents. Une personne, un organisme, une école peuvent être à l'improviste transformés en cendres » remarque le Directeur du Peace Centre. Tout cela, remarque-t-il, est contraire à l'Etat de droit. « Il est déplorable que certains musulmans pakistanais prennent la loi controversée sur le blasphème entre leurs mains et qu'ils puissent détruire ou tuer impunément tout ce qui se trouve sur leur chemin : inculpés, écoles, maisons, institutions, bibliothèques, lieux de culte. Ceci démontre l'existence d'une mentalité malade. Si de tels incidents ont lieu, les institutions doivent intervenir : il ne devrait en effet être permis à aucun organisme de faire justice par soi-même ».

Le prêtre demande au gouvernement du Pakistan de « lancer une enquête sérieuse à propos de ce grave acte de vandalisme et d'illégalité, de rendre justice au propriétaire et au personnel de l'école et de garantir que de tels actes brutaux ne se répéteront pas à l'avenir ». (PA) (Agence Fides 06/11/2012)